

SAUVER LES TERRES AGRICOLES DANS LA PLAINE DE CHAMARGES



En mars prochain, à Die,
5 hectares supplémentaires
de terres cultivables
vont disparaître
sous le bitume.

Début mars 2023, la Communauté de Commune du Diois va engager les travaux d'extension de la Zone d'Activité de Cousse (au Nord de Die). Cela veut dire que, dans l'année qui vient, 5 hectares supplémentaires de terres cultivables vont être coulés sous le bitume.

Malgré la pandémie de COVID, la sécheresse, la crise énergétique, le dérèglement climatique, le rapport du GIEC, les émissions de CO2, la CCD préfère sacrifier l'autonomie alimentaire du territoire en continuant à appliquer un modèle de développement économique dépassé.

Pourtant, d'autres possibilités ont été proposées par des citoyen·nes : depuis Juin 2020, le collectif La Tulipe sauvage - avec le soutien de plus de 1000 signataires de sa pétition - a rencontré les élu·es de Die, la CCD et des acteurs privés avec la proposition de densifier la ZA déjà existante plutôt que d'étendre une nouvelle zone sur des terres cultivables qui seront, par conséquent, irréversiblement perdues.

Plutôt que de faire le choix politique de maintenir ces terres au service de l'intérêt général, la CCD va les céder - à perte - à des intérêts privés et à la spéculation foncière.

Pourquoi cette obstination ?

COMMENT SAUVER LES TERRES AGRICOLES DE LA PLAINE DE CHAMARGES ?

Pour en parler et pour agir,
Retrouvons-nous samedi 11 février
à 12h30
Square de la Comtesse à Die

Collectif La Tulipe Sauvage
latulipesauvage@riseup.net

Confédération paysanne Drôme
drome@confederationpaysanne.fr